

Conférence de presse conjointe COI-Team Europe (UE-AFD)

Nouveaux projets et partenariat diversifié

Ebène, Maurice, le 3 février 2021 – Une nouvelle année marquée par de nouveaux projets. C'est l'annonce faite par le Prof. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), S.E.M. Vincent Degert, Ambassadeur de l'Union européenne (UE), S.E. Mme Florence Caussé-Tissier, Ambassadrice de France près la République de Maurice et M. André Pouillès-Duplaix, directeur de l'Agence française de développement (AFD), lors d'une conférence de presse conjointe le 3 février 2021 à Ebène (Maurice).

Les représentants des quatre institutions ont signé des conventions de financement portant sur de nouveaux projets :

- Avec l'UE, un nouveau programme régional de « **Renforcement de la résilience et gestion de la réponse aux catastrophes** » pour un montant de 6,65 millions € du 11^{ème} Fonds européen de développement ;
- Avec la France à travers l'AFD, un projet régional « **Paix, stabilité et gouvernance** » d'un montant de 8 millions €, une **facilité d'amorçage, de préparation et de suivi des projets** (FAPS2) ainsi qu'un **protocole d'entente** pour encadrer un partenariat diversifié et amplifié avec la COI.

Ces projets témoignent du **soutien historique, important et renouvelé de l'Union européenne et des États membres, réunis au sein de la #TeamEurope** pour la région. L'accent est mis sur les enjeux premiers du développement : la stabilité régionale et l'adaptation aux effets du changement climatique.

« La COI entretient une relation forte avec l'UE et l'AFD qui soutiennent notre action collective en phase avec l'Agenda mondial pour le développement durable et l'Accord de Paris sur le climat. La paix, la stabilité, c'est le socle même de toute dynamique sociale et économique. Notre région est globalement un espace de paix mais il arrive que des tensions apparaissent, que des crises tendent les situations avec un impact important sur les populations et la croissance. C'est donc un beau projet, utile et attendu, que nous conduirons, sur financement de l'AFD, pour la gouvernance démocratique avec les institutions des États, les parlementaires et aussi les acteurs de la société civile. Avec l'UE, c'est une nouvelle action, avec les opérateurs de terrain, pour une meilleure résilience de nos territoires et aussi une capacité de réponse face aux risques rapide, adaptée, dotée en matériels et en protocoles. Ce projet utilisera aussi de l'information scientifique et statistique importante sur les vulnérabilités climatiques, infrastructurelles ou encore socioéconomiques de nos îles. Cette information est indispensable à l'action publique. » - Prof. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI

Membre observateur auprès de la COI, l'UE apporte un nouvel appui pour renforcer la résilience face au changement climatique. À travers ce programme, les acteurs locaux, nationaux et régionaux de l'Indianocéanie, 3^{ème} région du monde la plus vulnérable aux risques de catastrophes, renforceront leurs capacités institutionnelles et opérationnelles (outils, informations, équipements...) pour mieux se préparer aux risques et mieux gérer la réponse aux catastrophes. Il s'agira également de bâtir un mécanisme régional d'alerte précoce.

La mise en œuvre du programme s'appuiera sur l'expertise d'organisations de référence dans le secteur : la Plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien de la Croix-Rouge (PIROI) et du bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR). Ce projet s'inscrit en

bonne articulation avec les actions prévues sur le projet Hydromet, cofinancé par l'UE, l'AFD et le Fonds Vert pour le Climat, qui vise à renforcer les capacités des services météo nationaux des États membres de la COI et d'améliorer la coopération régionale au sein de la région océan Indien en matière de prévisions météorologiques et de services climatiques.

« La pandémie de COVID-19 nous rappelle cruellement l'importance d'une bonne préparation et d'une bonne capacité de réponse face aux crises, qui peuvent mettre en péril des acquis de développement. Forts de cette expérience, nous avons aujourd'hui une occasion en or d'œuvrer plus et mieux avec la COI et ses États membres pour le renforcement de la résilience des pays de l'océan Indien. Le programme régional, qui s'inscrit en ligne avec le Pacte Vert de l'UE pour faire face au défi du changement climatique, contribuera à limiter les pertes humaines et économiques en favorisant une réponse aux catastrophes mieux coordonnée, plus rapide et plus efficace. La préparation de la réponse aux catastrophes est un excellent exemple de la façon dont les pays d'une même région peuvent travailler ensemble pour faire face à un défi commun. » - SEM Vincent Degert, Ambassadeur de l'UE.

Le portefeuille d'activités de la COI conduites sur financement de l'AFD s'élargit. Le projet « Paix, stabilité et gouvernance » permettra de renforcer les mécanismes de prévention et résolution des crises, de dynamiser la diplomatie parlementaire ou encore de consolider les processus électoraux.

« Nous sommes très heureux que la France puisse financer ce projet sur la « Paix, stabilité et gouvernance ». C'est un projet qui répond à l'ODD 16 « Paix, justice et institutions efficaces » en promouvant d'une part le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à plusieurs niveaux dans la prise de décision, et en appuyant d'autre part l'accès du public à l'information et à la protection des libertés fondamentales. » - SE Mme Florence Caussé-Tissier, Ambassadrice de France

À travers la FAPS2, la COI pourra lancer des études, entre autres pour la relance économique régionale et la faisabilité d'un projet régional sur les industries culturelles et créatives.

« L'AFD se réjouit du partenariat durable avec la COI. La France à travers l'AFD accompagne la COI, depuis 2007, sur plusieurs thématiques et notamment en faveur des biens publics mondiaux. Sur ces dernières années, le total des financements octroyés aura été multiplié par cinq pour atteindre bientôt 150 M€. Les États membres de la COI sont confrontés au quotidien à des défis communs (la pandémie de la Covid-19, les effets du changement climatique au travers de l'intensification de l'activité cyclonique, l'érosion de la biodiversité, les sujets de stabilité politique et citoyenne entre autres) et il est important de les soutenir au travers d'actions régionales qui visent à promouvoir ces biens publics régionaux. L'AFD souhaite donc poursuivre son partenariat avec la COI dans une ambition de 'Bâtir un monde en commun'. La France au travers de l'AFD est aussi tout à fait disposée à renforcer les capacités institutionnelles de l'organisation et à l'accompagner dans son évolution. » - M. André Pouillès-Duplaix, directeur de l'AFD

Outre ces nouvelles activités, 2021 marquera aussi le démarrage de projets importants pour le climat et la biodiversité régionale dont les projets de renforcement des écosystèmes côtiers (RECOs) et de lutte contre la pollution plastique et la promotion de l'économie circulaire (ExPLOI) sur financement de l'AFD. Avec l'UE, les activités des programmes « entrepreneuriat et coopération commerciale » et « sécurité alimentaire » signés en 2020 débiteront également ; 2020 a en effet été fructueuse pour le partenariat COI-UE, avec l'engagement d'une enveloppe de 35 millions €.

Le **partenariat COI - #TeamEurope couvre les 17 Objectifs de développement durable**, avec un accent particulier sur les enjeux du climat et de la biodiversité, de la santé et de l'épanouissement social et économique des jeunes et des femmes.